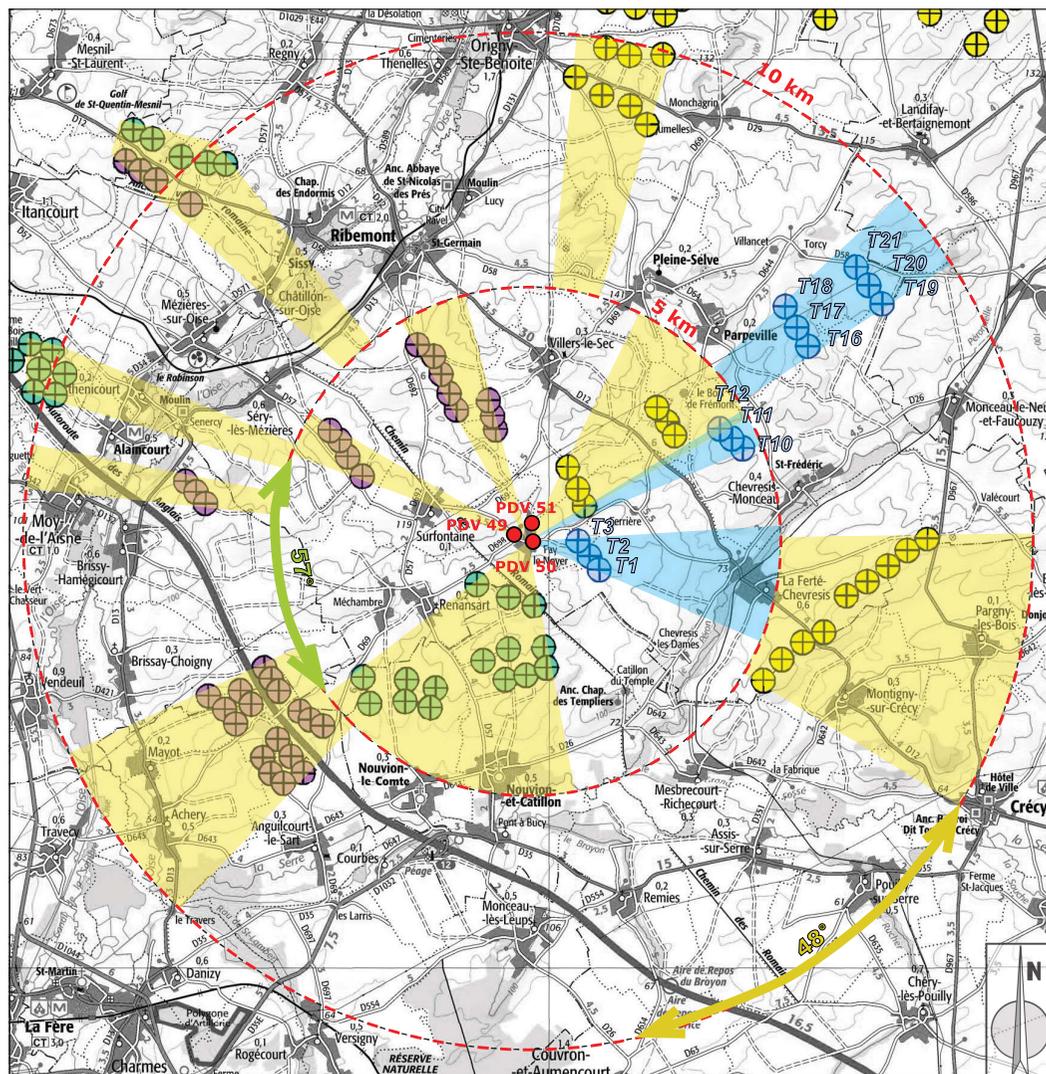


II. EVALUATION DES EFFETS PRODUITS PAR LE PARC EOLIEN DE VIEILLE CARRIERE

II-D. ETUDE DE PHOTOMONTAGES

DEPUIS FAY-LE-NOYER -> Etude d'encerclement et de saturation visuelle



ETUDE D'ENCERCLEMENT : FAY LE NOYER	
Angle occupé par le projet de Vieille Carrière (cumulé)	43°
Angles occupés par des éoliennes - entre 0 et 5 km, dont Vieille Carrière	158°
Angles occupés par des éoliennes - entre 5 et 10 km, dont Vieille Carrière	97°
Indice d'occupation des horizons - entre 0 et 10 km	255°
Nombre d'éoliennes - entre 0 et 5 km	39
Indice de densité	0,15
Le plus grand angle sans éolienne - entre 0 et 5 km	57°
Le plus grand angle sans éolienne - entre 0 et 10 km	48°

A Fay-le-Noyer, l'étude d'encerclement théorique est illustrée par 3 photomontages, situés aux entrées Nord, Ouest et au centre du hameau.

L'étude d'encerclement révèle que le risque de saturation visuelle depuis Fay le Noyer est très fort car l'indice d'occupation des horizons est largement supérieur à 120°, l'indice de densité est supérieur au seuil de 0,10, et le plus grand angle de vue sans éolienne, en particulier entre 0 et 5 km du point de vue, est largement inférieur à 160°.

Les photomontages (n° 49-50-51) présentés dans les pages suivantes nuancent comme pour Surfontaine ces valeurs, dans la mesure où la majorité des éoliennes de Vieille Carrière (T10 à T21) apparaissent à l'arrière plan de parcs éoliens en cours de construction ou déjà en service. Ce sont les éoliennes T1, T2 et T3 qui apparaissent dans les premiers plans depuis Fay-le-Noyer.

METHODOLOGIE DREAL CENTRE

L'étude d'encerclement depuis les lieux de vie les plus proches du parc éolien de Vieille Carrière, permet d'évaluer les risques de saturation visuelle ou d'encerclement de ces lieux par les éoliennes. Comme le préconise la méthodologie initiée par la DREAL Centre, l'étude d'encerclement prend le centre de chaque hameau ou village (situation la plus pénalisante), à partir duquel «on raisonne sur l'hypothèse fictive d'une vision panoramique à 360° dégagée de tout obstacle visuel. Cette hypothèse ne reflète pas la visibilité réelle des éoliennes depuis le centre du village, mais elle permet d'évaluer l'effet de saturation visuelle des horizons dans le grand paysage.» Extrait de la méthodologie proposée par la DREAL Centre.

Ces hypothèses sont illustrées par des photomontages en vue panoramique à 120°, positionnés aux entrées ou sorties des bourgs selon la configuration du lieu de vie.